

Les Cahiers de droit



Henri BATIFFOL *Les contrats en droit international privé comparé*, Montréal, Institut de droit comparé, McGill University, 1981, 166pp.

Alain Prujiner

Volume 22, numéro 3-4, 1981

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/042478ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/042478ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de droit de l'Université Laval

ISSN

0007-974X (imprimé)

1918-8218 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Prujiner, A. (1981). Compte rendu de [Henri BATIFFOL *Les contrats en droit international privé comparé*, Montréal, Institut de droit comparé, McGill University, 1981, 166pp.] *Les Cahiers de droit*, 22(3-4), 913–913.
<https://doi.org/10.7202/042478ar>

des rentrées fiscales suffisamment confortables. Le seul autre cas où le monopole peut être créé est celui à but de lutte anti-criminelle.

Le reproche qu'on peut faire à l'ouvrage est la façon dont la documentation est ordonnée. Il n'est pas toujours facile, à première lecture, de voir où l'auteur nous amène. La structure aurait peut être avantage à être repensée dans une édition ultérieure. Par contre, malgré ses défauts, cette monographie mérite certainement la lecture.

Pierre LEMIEUX

Henri BATIFFOL *Les contrats en droit international privé comparé*, Montréal, Institut de droit comparé, McGill University, 1981, 166pp.

Ce volume n'est pas un traité que le professeur BATIFFOL aurait consacré au droit des contrats, mais la transcription, revue et améliorée, du cours qu'il dispensa sur ce sujet en 1978-79 dans le cadre du programme de maîtrise à l'Université McGill. Le texte offre donc les avantages et les inconvénients des notes de cours. Les avantages proviennent surtout de la grande habileté pédagogique du professeur Batiffol qui possède l'art d'exposer clairement les choses les plus complexes et l'habileté des synthèses qui ajoutent à l'objet étudié. Une belle démonstration de ces qualités se trouve, par exemple, dans l'exposé de l'évolution de la jurisprudence helvétique de la « prestation caractéristique » ou le parallèle paradoxal entre les positions soviétiques et ultra-libérales quant aux rapports du contrat avec la loi. Quant aux inconvénients, ils sont dus aux contraintes du genre, telles que l'absence de nombreuses informations et références qui auraient nécessairement accompagné un texte écrit.

Quant au fond de l'exposé, il réserve peu de surprise au lecteur habitué aux travaux du professeur Batiffol. Celui-ci commence par une défense, toujours aussi solide, du système même des règles de

rattachement contre les attaques doctrinales des impressionnistes américains et le développement des lois d'application nécessaire (lois « de police »). La première partie du cours, intitulée « Détermination de la loi du contrat », s'attache à la désignation et la justification du facteur de rattachement en matière contractuelle. L'évolution moderne à partir du lieu de conclusion vers la loi de la « prestation caractéristique » et l'impact de la désignation expresse y sont présentés d'une manière qui fait ressortir la modernité relative de l'article 8 du *Code civil* de 1867 et qui permet aussi de comprendre les changements proposés par l'Office de révision.

La seconde partie, consacrée au « Domaine de la Loi du contrat », est beaucoup plus longue et détaillée. Le professeur Battifol a manifestement saisi l'occasion d'approfondir les multiples facettes des difficultés de définition de cette catégorie de rattachement, particulièrement quant aux fondements théoriques des diverses thèses en présence. Cela lui permet de faire élégamment ressortir les multiples avantages de la théorie de la localisation. Par ailleurs, son analyse des difficultés concrètes posées par le dépeçage du contrat intéressera tous les praticiens du commerce international.

En résumé, il s'agit donc d'un texte de grande qualité qui permettra à tous ceux qui n'ont pas eu la chance d'assister à cet enseignement de profiter aussi des lumières d'un professeur exceptionnel.

Alain PRUJINER

Jean-Paul COLLOMP, *Les droits des mineurs*, 2^e édition, Paris, C.F.R.E.S., 1980, 138 pages.

L'auteur, Jean-Paul Collomp, est un juge des enfants. Il a voulu faire de la seconde édition de cet ouvrage une œuvre de vulgarisation qui s'adresse à toute personne qui travaille avec des mineurs.

Le juge Collomp aborde la question du droit des mineurs d'une façon nouvelle et